

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Jim Silye (Calgary—Centre, Réf.): Monsieur le Président, le débat porte sur le projet de loi C-102, Loi modifiant la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes et d'autres lois en conséquence. Il s'agit d'un projet de loi assez long qui contient beaucoup de matière. Je voudrais parler de quelques-unes de ses dispositions.

Le Parti réformiste appuie le projet de loi C-102. Il réduit les droits sur de nombreux biens servant d'intrants aux entreprises manufacturières canadiennes de même que sur certains biens finis. Il met en oeuvre des modifications destinées à simplifier les programmes canadiens de report des droits et à les rendre plus accessibles à tous les manufacturiers. Il augmente la quantité de biens que les Canadiens peuvent rapporter de l'étranger. Je reviendrai à cet aspect tout à l'heure.

En gros, le projet de loi touche à tous les droits canadiens qui était auparavant plus élevés que les droits américains. Bien sûr, cela était une exigence de l'ALENA et instaure une concurrence où nous sommes sur le même pied que les Américains.

Le projet de loi fixe le cadre pour l'instauration de zones franches à l'intérieur du Canada. En simplifiant la réglementation sur les droits, les villes et les régions pourront offrir des incitatifs supplémentaires pour l'établissement de zones franches. De telles zones pourront donc être créées et financées par les autorités locales, le niveau de gouvernement le plus près de la population, plutôt que par le gouvernement fédéral. C'est là une philosophie et un modèle théorique que nous appuyons. Cela élimine le dédoublement des services entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Les municipalités sont invitées à participer, et c'est là un pas dans la bonne direction.

• (1550)

D'autres réductions tarifaires prévues dans le projet de loi s'inscrivent dans le cadre d'une révision semestrielle des tarifs canadiens et sont le fruit de consultations avec les diverses industries et de demandes de réduction de tarifs en vue d'accroître la compétitivité des exportations canadiennes.

Je voudrais dire aux contribuables qui regardent le débat aujourd'hui que les mesures prévues dans ce projet de loi sont déjà en vigueur. Je suis souvent étonné de voir comment nous pouvons faire des choses avant que la loi ne soit adoptée, mais nous le faisons. Je ne sais pas comment cela fonctionne, mais, néanmoins, c'est une mesure que mon parti appuie.

Le projet de loi hausse les limites lorsqu'ils vont aux États-Unis. Si les citoyens canadiens sont à l'extérieur du pays pendant au moins 24 heures, ils peuvent rapporter des produits d'une valeur de 50 \$. S'ils sortent du pays pendant 48 heures, la limite est de 200 \$, et s'ils sortent du pays pendant au moins sept jours, la limite est de 500 \$.

Les réformistes appuient le projet de loi C-102 parce qu'il réduit les tarifs et rend les entreprises canadiennes plus concurrentielles sur la plan international. Cette mesure législative favorise le libre-échange, comme notre parti l'a toujours fait. Nous avons adopté cette position dès le départ et ne changerons jamais d'idée, contrairement au gouvernement.

Les ministériels ont dit qu'ils étaient contre l'ALENA. Ils ont dit qu'ils renégocieraient cet accord. Ils ont dit qu'il n'était pas

avantageux pour les Canadiens. Le député de Kamloops en aurait peut-être plus long à dire sur le sujet. Cependant, lorsqu'ils ont accédé au pouvoir, ils sont revenus sur cette promesse. Je me souviens qu'ils avaient dit dans le livre rouge qu'ils réexamineraient l'ALENA. Je crois que le gouvernement a pris la bonne décision. Il a eu raison de changer d'idée, de revenir sur sa promesse. Il a rendu un service aux Canadiens. Cet accord sera avantageux pour nous à long terme.

De tous les changements tarifaires—et il y en a plus de 1 500—il y a seulement un qui est une augmentation, tous les autres sont des réductions. Au cas où le ministre des Finances voudrait acheter une paire pour présenter son prochain budget, qu'il sache que cette augmentation s'applique aux bottes en caoutchouc importées de Grande-Bretagne. Je crois qu'il a besoin d'une paire de bottes en caoutchouc. Nous savons tous qu'il creuse sans cesse pour nous ensevelir le plus profondément possible sous la dette. Il creuse et il creuse. Rien ne l'arrête. Il fait augmenter notre dette seulement au rythme de 3 p. 100 du PIB. C'est beaucoup moins que le gouvernement conservateur précédent, mais c'est quand même dans les milliards et les milliards de dollars. Il continue d'aggraver le problème au lieu de le résoudre. Je crois qu'une paire de bottes conviendrait mieux qu'une paire de souliers pour le prochain budget. Pourquoi pas, compte tenu de notre situation économique?

Je profite de cette occasion pour parler de quelque chose qui, à mon avis, doit arriver. Le temps est venu. Des députés de l'autre côté et de mon parti sont aussi de cet avis et je crois même que des bloquistes partagent cette opinion. Ils devront examiner la question, qu'ils restent ou non dans ce pays.

Pourquoi ne pas s'attaquer à la réforme de l'ensemble de notre système fiscal? Simplifions-le en redistribuant et en élargissant l'assiette fiscale, de manière à pouvoir appliquer le taux d'imposition le plus bas possible. Ce type d'impôt dont il est question est l'impôt uniforme. Nous devons en discuter. C'est une nécessité.

L'économie parallèle est en croissance. Nous savons l'importance qu'elle a prise au Canada atlantique. Nous revenons tout juste de là et nous avons pu le constater. Le même phénomène se produit ici, à Calgary et à Edmonton. Cette situation n'a pas de raison d'être.

Nos entreprises perdent du terrain au profit de leurs concurrentes américaines. Des mesures comme le projet de loi C-102 aident à rétablir la confiance dans les importations et les exportations. Elles aident les entreprises à redevenir concurrentielles. Toutefois, la complexité de notre régime d'impôt sur le revenu pousse plus que jamais les investisseurs à aller à l'extérieur du Canada. J'espère que le gouvernement écoute et qu'il entend faire quelque chose.

Les États-Unis, qui sont à l'origine des négociations sur le libre-échange, cherchent aussi des moyens d'améliorer leur régime d'impôt sur le revenu. L'impôt sur le revenu aux États-Unis est déjà moins élevé qu'au Canada. Les gouvernements américains dépensent déjà moins que nous. Les dépenses demeurent trop élevées au Canada et le gouvernement ne les réduit pas assez rapidement. Lorsque nous siégerons de l'autre côté, nous pourrons régler ce problème.